# BRIN DE RENTRÉE

## SOMMAIRE


01

L'édito des directions

03

L'agenda des Bruyères

06

Vie pratique à l'école

14

Les commissions

# L'ÉDITO

« La vie se prépare par la vie » Célestin Freinet

Vous avez tort, sermonnait le vieux berger, de garder si longtemps à l'étable vos deux chevaux, habitués seulement à dormir au chaud derrière leur parc, à manger au râtelier et à suivre leur mère ou à bêler dès qu'ils se sentent perdus au détour d'un buisson…

Vous verrez quand vous les joindrez au troupeau : ils ne seront pas même capables de suivre : ils se laisseront mordre par les chiens, se casseront une patte sur un éboulis, ou se perdront dans les barres.

La vie se prépara par la vie.

Si vous craignez que votre fils se bosselle le front, déchire son tablier, se salisse les ongles et les mains, risque de tomber ou de se noyer, enfermez-ledans votre salle à manger confortable, ou tenez-le en laisse quand vous sortez, de crainte qu'il ne se joigne trop vite aux bandes d'enfants qui, dans la rue, dans les jardins, parmi les vergers et les fourrés, poursuivent intrépidement leurs élémentaires expériences. Posez tout autour de son activité particulière une série de barrières qui, comme le parc à l'étable, empêcheront votre petit homme de faire jouer ses muscles et ses sens. Choisissez attentivement les discours que vous lui destinez et les livres qui lui donneront l'image toujours fausse, puisqu'elle n'est que l'image de cette vie qui l'appelle impérieusement. Et restez insensibles aux regards d'envie qu'il jette sur les activités défendues, comme ces chevreaux qui, la tête entre les barreaux, tendent leur regard et leur sens vers la nature qui les attire…

Choisissez pour lui une école bien conformiste, où l'on ne maniera ni marteau, ni éprouvettes, où l'on ne composera pas à l'imprimerie, où l'on ne se maculera pas au rouleau encreur, où l'on ne se blessera pas avec la gouge qui glisse malencontreusement sur le lino qu'on grave, où on ne salira pas ses chaussures à la boue des chemins ou à la terre du jardin. Leçons et devoirs… Devoirs et leçons… C'est l'esprit qui s'encroutera de vase… Vous vous étonnerez ensuite si votre enfant est maladroit de ses mains, hésitant dans ses jeux ou dans ses travaux, inquiet et timide devant les exigences de l'effort, désaxé dans un monde où il ne suffit plus de savoir lire et écrire mais qu'il faut appréhender à bras-le-corps, avec décision et héroïsme.

« La vie se prépare par la vie » Célestin Freinet dans Les Dits de Mathieu

# L'ÉDITO²

Chers parents, chers enfants, chers membres de notre communauté scolaire,

C'est avec joie que nous vous accueillons pour cette nouvelle année 2025-2026, qui s'annonce riche en projets et en partages.

Cette année est particulière : notre école fête ses 50 ans ! Un demi-siècle de pédagogie, d'équipes engagées et de valeurs partagées. Pour célébrer cet anniversaire, des événements festifs et collaboratifs seront organisés tout au long de l'année, impliquant enfants, parents et enseignants. Un groupe de travail est en cours : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Notre équipe évolue : nous saluons une dernière fois les départs de Pascale Wattiez, Sophie Gomez et Marie Douillet, et souhaitons une belle reprise de ces postes à Marie Duponcheel en art, Eloïse et Laurine en maternelle. Bienvenue aussi à toutes les nouvelles familles : que chacun·e trouve ici sa place.

Après de longs travaux, la Fabrik rouvrira bientôt ! Cet espace offrira des activités manuelles et créatives aux enfants. Nous aurons bientôt besoin de votre énergie pour le faire vivre pleinement.

Nous restons fidèles aux valeurs qui fondent notre projet éducatif : bienveillance, autonomie, coopération, recherche et esprit critique. Ces valeurs, nous les faisons vivre au quotidien en classe avec les enfants, en réunion entre adultes et à travers la co-gestion de notre ASBL, un pilier essentiel pour pérenniser notre modèle et renforcer les liens entre tou.tes les acteur.rices de l'école.

Enfin, nous arrivons à mi-parcours de notre plan de pilotage. Nous enrichirons encore cette année de formations en équipe d'animateurs en collaboration étroite avec l'équipe ATL et Jaime. Nous avançons avec cohérence. L'évaluation intermédiaire prévue cet automne sera l'occasion de valoriser le chemin parcouru et identifier les défis à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une année pleine de découvertes, de projets enthousiasmants et de belles rencontres.

Marie-Noële & Maxime

# L'AGENDA

## JOURNEE DE RANGEMENT DE RENTREE - LE 23 AOÛT

Nous vous donnons rendez-vous, petits et grands, pour préparer la rentrée dans une école propre et belle le samedi 23 août ! Nous vous accueillerons au rez-de-chaussée de la maison commune.

Nous donnerons la priorité aux classes, aux sanitaires puis aux espaces communs. Faucher, tondre, tronçonner, brosser, nettoyer, ranger, peindre ou poncer…il y en aura pour tous les goûts.

À midi, l'école vous offre sandwichs et boissons, venez réserver votre repas en arrivant.

La JT de rentrée, c'est également un moment de retrouvailles, de premier contact avec les animateurs, de découverte d'une nouvelle classe, d'une nouvelle école. Vos enfants sont évidemment les bienvenus !

Même si l'école dispose d'un peu de matériel, il est toujours utile d'apporter ses outils. Nous avons également toujours besoin de : remorque pour évacuation au parc à conteneurs, grandes échelles et escabelles, tondeuse, taille haie, tronçonneuse, brouettes et matériel de nettoyage.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Marie-Noële ou Maxime, après le I5 août par mail aux adresses suivantes :
direction.maternelle@bruyeres.be; direction.primaire@bruyeres.be.

# L'AGENDA

## ÉPHÉMÉRIDES 2025 - 2026

Journée de travail de rentrée : samedi 23 août 2025

Rentrée scolaire : lundi 25 août 2025

Du 26 au 29 août 2025 : P4A & P4B en classes vertes à Han-sur-Lesse

Le 28 août : journée M2-P6 au château de la Hulpe (les infos suivront)

Journées pédagogiques en fondamental : lundi 22 et mardi 23 septembre 2025

Journée pédagogique en fondamental : vendredi 10 octobre 2025

Congé d'automne : du lundi 20 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025

Congé de l'armistice : mardi 11 novembre 2025

JT d'automne : Samedi 15 novembre 2025

Le 5 décembre : Croquez-sain Saint-Nicolas

Congé d'hiver : du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

JT d'Hiver : samedi 7 février 2026

Congé de détente : du lundi 16 février 2026 au dimanche 1er mars 2026

Le 18 mars : Croquez-sain

Fête du printemps : mercredi 18 mars 2026

Lundi de Pâques : lundi 6 avril 2026

Vacances de Printemps : du lundi 27 avril 2026 au dimanche 10 mai 2026

Jeudi de l'Ascension : jeudi 14 mai 2026

JT de printemps : samedi 23 mai 2026

Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026

Début des vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

Il reste à préciser les journées sportives, les visites médicales, les réunions de parents, les éventuelles classes vertes et les autres activités et festivités qui seront mises en place au cours de l'année, ainsi qu'une quatrième journée pédagogique dont la date n'a pas encore été fixée. A lire dans la farde de communication de votre enfant et dans les Brindilles mensuelles.

# PRATICO-PRATIQUE

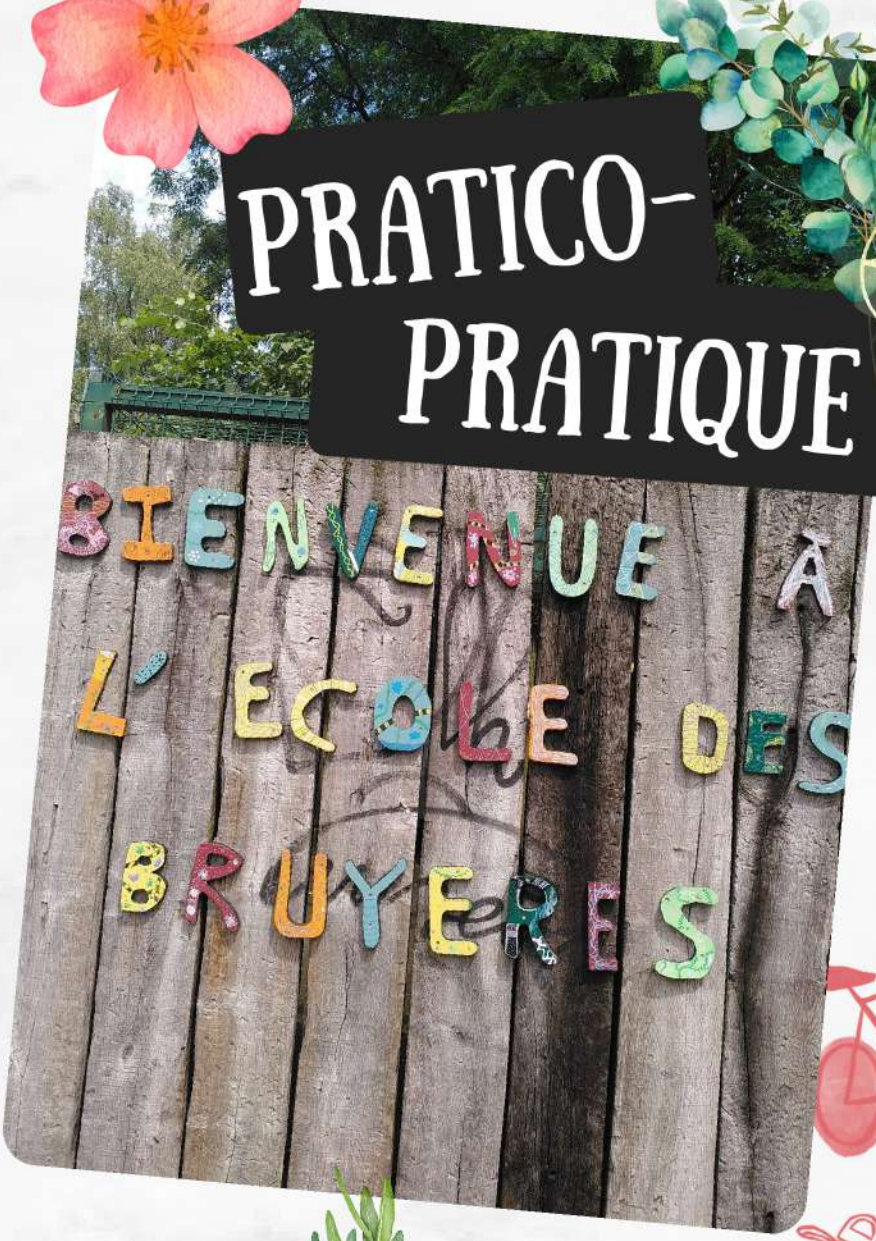

# HORAIRES

## Maternelle

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 8h40 - 9h | Accueil | | | | |
| 9h - I0h25 | Temps de classe | | | | |
| I0h30 - IIh | Récréation | | | | |
| IIh - IIh45 | Temps de classe | | | | |
| IIh45 - I2h40 | Repas de midi | | IIh40: Fin des cours<br>Temps de concertation en équipe pédagogique | Repas de midi | |
| I2h40 - I3h40 | Récréation / sieste des plus jeunes | | | Récréation / sieste des plus jeunes | |
| I3h40 - I5h30 | Temps de classe | | | Temps de classe | |

## Primaire

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| 8h40 - I0h25 | Temps de classe | | | | |
| I0h20 - I0h50 | Récréation | | | | |
| I0h50 - I2h20 | Temps de classe | | | | |
| I2h20 - I2h40 | Repas de midi | | IIh40: Fin des cours<br>Temps de concertation en équipe pédagogique | Repas de midi | |
| I2h40 - I3h40 | Récréation | | | Récréation | |
| I3h40 - I5h30 | Temps de classe | | | Temps de classe | |

Pour permettre aux enfants et animateurs de vivre sereinement l'activité de début de journée, nous insistons pour que les enfants soient présents bien à l'heure !

# TITULARIATS & PASSAGES DE CLASSE

## Maternelle

| PLATEAU A | | | |
|---|---|---|---|
| Classe A | Sophie D | Classe B | Céline C & Bruno |
| Puéricultrice : Laëtitia | | | |

| PLATEAU B | | | |
|---|---|---|---|
| Classe C | Céline D | Classe D | Eloïse & Laurine |
| Puéricultrice : Sophie J | | | |

| PLATEAU C | | | |
|---|---|---|---|
| Classe E | Aline & Bruno | Classe F | Helena & Bruno |
| Puéricultrices : Sandrine & Juanita | | | |

Acc → MI : répartis sur les 6 classes

M3 (Sophie, Céline D, Aline) → PI Gaëlle & Fanny

M3 (Céline C, Pascale, Helena) → PI Vincent

Aide en classe : Eloïse
Maitre de psychomotricité : Jonathan

## Primaire

| | | | |
|---|---|---|---|
| PIA | Gaëlle & Fanny | PIB | Vincent |
| P2A | Yasmina & Laura | P2B | Charlotte |
| Aide PI-P2 : Fanny & Marie | | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| P3A | Barbara | P3B | Céline |
| P4A | Mélanie | P4B | Amélie |
| Aide P3-P4 : Amandine & Laura | | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| P5A | Gauthier | P5B | Anne & Amandine |
| P6A | Caroline & Laura | P6B | Laurent |
| Aide P5-P6 : Amandine | | | |

P2 Fanny → P3 Barbara

P2 Gaëlle → P4 Céline

P4 Céline → P5 Gauthier

P4 Barbara → P5 Anne & Amandine

Néerlandais : Sarah
Activités artistiques : Marie
Activités corporelles : Gilliane & Sylvain
Activités informatiques : Célestine

# OBLIGATION SCOLAIRE

Nous vous rappelons que tous les enfants, dès la 3e maternelle, sont soumis à l'obligation scolaire.
Pour toute absence, que ce soit un demi-jour ou une semaine, il vous faudra remettre à l'animateur.rice un justificatif, certificat médical ou mot de votre part, lors du retour de l'enfant en classe.

Attention, ce message devra figurer dans le registre des présences, registre à la disposition de la vérification de la Communauté Française. Il est donc important que ce mot ne soit pas écrit à même le cahier de communication mais sur un papier distinct.

Si 9 demi-jours d'absences injustifiées sont atteints, la direction se doit de signaler cette absence non-réglementaire à l'inspection.

De manière à ne pas dépenser d'énergie supplémentaire en rappels, nous insistons pour que les justificatifs soient remis à l'animateur.rice dès le retour de l'enfant.

# OÙ CONDUIRE/REPRENDRE MON ENFANT ?

- Maison Haute : les parents déposent et reprennent leurs enfants en cour haute.
- Maison Basse : ! ATTENTION CHANGEMENT D'ORGANISATION !

Le matin : les parents déposent leurs enfants en cour amphithéâtre. Les feux de classe seront centralisés en cour haute, devant l'entrée de la maison commune. Si le feu est vert, les enfants peuvent entrer dans leur classe. Les parents peuvent les y accompagner mais doivent quitter le bâtiment à 8h30, lorsque la clochette sonne. L'accès est interdit aux parents en maison basse après cette heure-là. A 8h40, si le feu est rouge, les enfants se retrouvent sur leurs cercles respectifs ;

En fin de journée : à I5h30, les parents attendent leurs enfants en cour basse et non dans la cour amphithéâtre.

- Maison maternelle : les parents déposent leur enfant dans le préau maternelle avant 8h40. Ensuite, en classe jusque 9h.

Exceptionnellement, le lundi 25 août, afin de permettre une transition douce pour les enfants passant de M3 à PI, ceux-ci pourront entrer dans leur classe en maison basse à partir de 8h20, accompagnés de leur parent. A 8h40, les cours commencent, les parents disent au revoir à leur enfant et quittent la maison basse.

# DROIT À L'IMAGE

A l'école des Bruyères, des photos sont prises dans le cadre des activités scolaires et lors des festivités diverses.

Certaines de ces photos peuvent être publiées sur le site www.bruyeres.be, parfois dans le Brin ou la Brindille pour présenter ou illustrer une activité pédagogique.

Conformément à la loi belge :

- les photos ne sont jamais des portraits individuels ;
- les photos ont un but didactique ou de démonstration (montrer ce qui se fait) ;
- toutes les photos des enfants sont éliminées du site au bout de deux ans de présence ;
- aucune copie des photos n'est gardée par les soins de l'école ni par le membre du personnel ayant pris des photos pour l'usage de l'école et au nom de celle-ci ;
- il n'est pas possible de déposer des commentaires sur cette partie du site.

Pour les nouvelles familles, un document vous sera transmis en début d'année. Il vous sera demandé de le remplir, en marquant ou non votre accord concernant le droit à l'image de votre enfant.

Il va de soi que les enfants sont soumis au même droit et ne peuvent, sans autorisation des personnes concernées, ni prendre ni publier (diffusion sur un site ou sur un blog, sur papier, par Internet ou tout autre moyen) des photos d'autres enfants ou animateur.rices, dans le cadre des activités scolaires et parascolaires.

La diffusion d'images d'enfant ou d'animateur.rices prises en dehors de ce cadre reste également soumise au respect de la loi.

# QU'APPORTER LE JOUR DE LA RENTRÉE ?

De manière générale, l'école fournit le matériel scolaire (terre, crayons, feutres, craies, cahiers, papier...). Merci néanmoins de prévoir les effets suivants :

**Maternelle**

Un petit sac ou un cartable adapté à la taille de votre enfant.

Pour la sieste:
- I coussin, un drap et/ou une petite couverture,
- si un objet de transition (doudou et/ou tétine) est nécessaire, il reste en classe et est accessible pendant la sieste,
- votre enfant grandit, accompagnez-le pour qu'il ne porte plus de lange à la rentrée scolaire.

Pour son habillage :
- des vêtements faciles à enfiler,
- des bottes pour la pluie (elles resteront à l'école tout au long de l'année),
- des pantoufles sobres, pratiques à enfiler et qui tiennent bien aux pieds,
- des chaussures à Velcro, plus favorables à son autonomie (pas de lacets, tant que l'enfant ne sait pas les nouer seul).

**Primaire**

Un cartable contenant :
- un plumier vide,
- une tenue de sport,
- une gourde d'eau.

En ce qui concerne les repas: prévoir un pique-nique équilibré.

Marquer tous les effets des enfants ! Même perdus, ils retrouveront leur propriétaire.

# PISCINE

L'école des Bruyères poursuit sa collaboration avec Promosport pour l'encadrement pédagogique des activités de natation.

<u>En maternelle,</u> les enfants de 2e et 3e année vont à la piscine un jeudi sur deux, entre la rentrée et le congé d'automne et entre le congé de détente (carnaval) et la fin du mois de juin. Il est important pour les classes de pouvoir être accompagnées, n'hésitez pas à vous inscrire sur l'horaire affiché aux valves des classes concernées.

<u>En primaire,</u> les classes se rendront à la piscine une semaine sur deux pour une séance d'une heure de natations. Cette activité scolaire est obligatoire et un justificatif de votre part ou du médecin est nécessaire pour y déroger.

<u>Horaire de piscine :</u>
8h40 : départ de l'école des PI, P5, P6
8h50 : départ de l'école des plateaux maternelles, en fonction de la tournante
9h20 : départ de l'école des P2, P3, P4

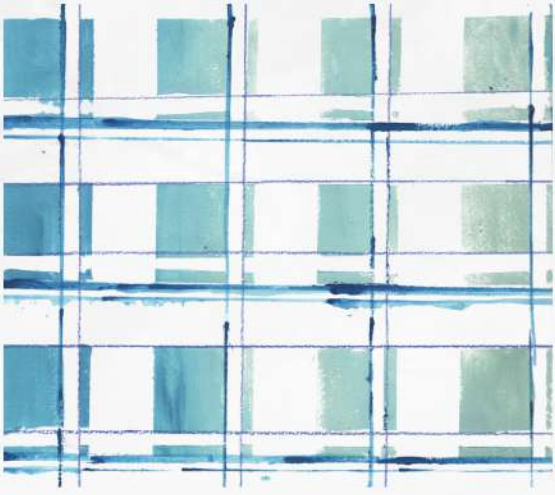

# COMMUNIQUER ENTRE PARENTS

Á LA RENTRÉE, JE DEMANDE Á L'ANIMATEUR·RICE DE MON ENFANT QUE EST SON CANAL DE COMMUNICATION PRIVILÉGIÉ

ATTENTION Á UTILISER CE GROUPE UNIQUEMENT POUR DES INFOS PRATIQUES AU SUJET DE LA VIE DE LA CLASSE

ON NE RÉGLE PAS LES CONFLITS DES ENFANTS SUR CE GROUPE.

TOUS LES PARENTS SONT ADMINS CELA SERT DE GARDE-FOU

PENSEZ Á L'ÉCRITURE INCLUSIVE !

NE TRANSMETTEZ JAMAIS VOS CODES BANCAIRES

MERCI DE COMMUNIQUER EN "JE" POUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE :-)

NE CITEZ JAMAIS DE NOM !

# LES COMMISSIONS

# L'AG

L'Assemblée Générale est le Pouvoir Organisateur de l'école des Bruyères. Il s'agit d'une "grosse machine" composée de l'équipe pédagogique (animateur.rices et direction qui en sont les membres de droit) et de parents (membres élus). Elle s'occupe de valider les comptes, d'approuver les budgets et les choix à long terme et aussi de dynamiser des projets. On y nomme également le Conseil d'Administration (à qui l'AG délègue la gestion quotidienne), on y organise les différentes commissions et on y fait circuler l'information. Tout ceci à travers 4 à 6 réunions par an (selon les besoins). C'est donc le lieu de convergence des instances de cogestion de l'école, on y réfléchit collectivement et on y prend des décisions.

Concrètement et afin d'illustrer tout ceci, voici quelques questions passionnantes qui se présentent actuellement à l'AG : la verticalité dans les classes, la sauvegarde de la biodiversité au sein de l'école, la clarification des instances de gestion de l'école (allant du mandat des directions au mandats des parents, en passant par celui des animateur.rices, des commissions et de chaque groupe de travail).

"AG"

- Conseil d'Administration -

# L'AG²

Et vous ?

En tant que parent d'élève(s) inscrit(s) à l'école, vous pouvez devenir membre de l'AG. Pour ce faire, il suffit de vous adresser au Bureau d'AG "assemblee.generale@bruyeres.be" pour déposer votre candidature en vous présentant brièvement, par ex : "Je m'appelle..., j'ai un enfant dans la classe de ... et je désire être membre de l'AG". Vous pouvez faire un peu plus original en rajoutant quelques lignes du genre : "Ce que j'aime beaucoup dans cette école …, ce que je pense pouvoir faire …", ce n'en sera que plus agréable pour les électeurs (votre candidature sera diffusée dans la brindille de septembre, petit journal de l'école). Les candidats sont élus (et donc présents) lors d'une AG plénière.

Sachez néanmoins que vous avez le droit d'être présent aux AG plénières sans être membre (ni sans le devenir). BIENVENUE ! C'est une façon de voir comment se vit l'école, de l'intérieur.

Idéalement, en devenant membre de l'AG, vous rejoignez une des commissions qui permettent véritablement à l'école d'exister. Il y en a pour tous les goûts et tous les agendas !

Tout ceci vous rend curieux.se ? Nous vous invitons vivement et chaleureusement à venir à la prochaine AG plénière !
Plus encore, ce petit mot a fait naitre en vous l'envie de devenir membre de l'AG ? Foncez, chaque parent rejoignant l'équipe est hautement précieux pour l'école.
Que vous ayez l'impression d'avoir des compétences à mettre au service de l'école ou tout simplement l'envie de vous rendre utile : il y a une place pour vous !

# FINANCES

La Commission Finance s'est donné trois missions principales : elle suit la comptabilité et le suivi budgétaire de l'école et de ses organes, elle aide à la gestion quotidienne de l'École en mettant en place des processus de dépense et de rentrées et elle est partie prenante de la vision et du développement stratégique de l'École (ou investir, quand, comment). La Commission Finance a pour valeurs principales la transparence, l'engagement et la convivialité.

L'École fonctionne avec un budget serré, le salaire des animateurs.rices est financé par FWB et nous recevons également divers subsides. Cependant, ces moyens ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins et aux multiples projets des enfants, des animateur.rices et des parents bénévoles de l'école des Bruyères. Nous finançons, en fonds propres, un encadrement supplémentaire, une garderie prolongée et différents projets spécifiques à notre pédagogie. De plus, l'École est propriétaire de ses bâtiments et de sa cour et se doit les entretenir.

En tant que parents à l'École des Bruyères, vous serez invités à payer des factures trimestrielles ; celles-ci sont nominatives (une par enfant) et concernent les enfants de maternelle et de primaire. Cela correspond à la récupération des dépenses faites par l'école au bénéfice de votre enfant : activités pédagogiques, piscine, théâtre, musique, exposition, visites, ateliers particuliers (danse, musique…) ET le temps de midi.

Les dépenses liées aux classes vertes et à la garderie après I6h30 ne sont pas reprises dans la facturation trimestrielle et font l'objet d'une demande de paiement distincte si votre enfant en a bénéficié.

# COM COM

La commission communication (ComCom), en collaboration avec les directions et le secrétariat de l'école, prend en charge les différents outils de communication interne et externes de l'école.

Brin et Brindilles

Le Brin, que vous tenez entre les mains, paraît une fois par an, à la rentrée. Il est essentiellement informatif et a pour but de regrouper toutes les infos pratiques de l'école.

Les Brindilles, newsletters régulières (environ Ix/mois), ont pour objectif de communiquer l'agenda des mois à venir, les activités des classes, les nouvelles des Commissions, du Conseil d'Administration, des directions, ou de l'Assemblée Générale. On y trouve des photos, des témoignages, des appels à participation, etc.

Bottin des Bruyères

Il est de tradition dans l'école de publier la liste des enfants, leur.s adresse.s, un voire deux numéros de téléphone et une adresse e-mail. Cet outil est souvent bien pratique pour les anniversaires, les co-voiturages, les absences, les échanges pour les recherches...

Pour établir cette liste, en conformité avec le RGPD, nous n'utilisons pas les données que vous avez fournies lors de l'inscription mais faisons parvenir un formulaire par mail aux familles en début d'année. Chacun est libre d'y indiquer les informations qu'il souhaite voir apparaître dans le bottin.

Le bottin est distribué en version papier aux aînés et par mail ensuite.

Le carnet d'adresse « Parents »

La liste d'adresses e-mail des parents de l'école des Bruyères est utilisée uniquement par la direction, les animateur.rices et la commission communication. L'utilisation se limite aux informations et demandes pédagogiques, organisationnelles et informatives liées aux activités de l'école et de l'asbl.

Si vous ne désirez pas recevoir ces informations sous cette forme ou si vous désirez les recevoir sur une autre adresse, il vous suffit de le faire savoir à Valérie (aide.direction@gmail.com).

Ces données, ainsi que les données personnelles publiées dans le bottin des Bruyères, doivent être utilisées dans un cadre de communication au sein de l'école tout en respectant le droit à la protection de la vie privée.

Contact : commission.communication@bruyeres.be

# PATRIMOINE

La Commission Patrimoine est l'organe de l'ASBL Les Bruyères, chargé de la mise en œuvre et du suivi des travaux relatifs au patrimoine immobilier de l'école. Concrètement, c'est un groupe de parents et d'animateur.rices qui coordonne la gestion des infrastructures de l'école, en ce compris les contrats énergétiques.

D'une part, cette commission gère au quotidien la maintenance des bâtiments : la constitution des dossiers, la demande de subsides, la planification et de suivi de la réalisation de travaux tels que la rénovation des châssis, l'isolation des toitures, le remplacement des bardages de façade, l'éclairage des locaux, les sanitaires, le remplacement de la chaudière, …. La commission travaille aussi en partenariat avec un bureau d'architecte. D'autre part, elle prépare en lien avec la Commission finances, le CA et l'AG la planification budgétaire pluriannuelle relative à ces travaux. Enfin, concrètement, la commission est en étroit contact avec la direction et Ivan, notre ouvrier polyvalent pour tous ces projets.

Les bâtiments vieillissent, les enjeux énergétiques des prochaines années sont essentiels. L'ampleur de la tâche de cette commission est donc énorme et son efficacité est le gage d'une école conviviale, pratique et accueillante pour vos enfants.

Architecte, ingénieur.e, spécialiste en énergie, urbaniste, designer ou simplement bricoleur.euse ou personne ayant l'expérience de travaux de construction, contactez Caroline (animatrice) caroline.lambotte@bruyeres.be si vous êtes intéressé.es.

# NATLAB

Le Nat'Lab est une jeune pousse de quatre ans qui pousse, qui pousse…
Le Nat'Lab s'est donné deux missions : participer à la reconnexion des enfants avec la Nature, et protéger la Nature et tous ses êtres vivants au sein de l'école (et avec elle !).
Côté reconnexion, ce sont des ateliers d'éveil à la nature animés par des bénévoles (parents et grands-parents des Bruyères) pour des groupes d'enfants de maternelle et primaire. Un.e animateur.rice bénévole prend en charge un atelier, et peut volontiers être secondé par un aide animateur. Ce qui permet notamment d'accueillir quelques enfants en plus et d'encadrer de futurs animateurs. Ces ateliers d'une heure et demie ont donc lieu pendant les heures de classe et en fonction des disponibilités des bénévoles. Les alentours de l'Ecole des Bruyères offrent mille opportunités : une réserve éducative avec une mare, un potager, des bosquets, un vallon enherbé, des sentiers qui débouchent sur un lac, …
Côté protection, ce sont IOOI actions menées pour préserver et renforcer la biodiversité dans les espaces verts mis à mal de l'école. Aménagement des pieds d'arbres, entretien de la réserve, protection des sols (dont certains s'érodent sérieusement !), plantations, …
Pour que la jeune pousse devienne un grand et bel arbre comme on aime tant, on a besoin d'animateur.rices ou aide-animateur.rices, de jardinier.ères tous niveaux, de bricoleur.euses, de mains fortes, de gestionnaires de projets… une à cent fois par an, selon les envies et les disponibilités !
Pour le Natlab,
Alexandra (natlab@bruyeres.be)

# LE CEDOC

Le Cedoc au service des enfants...
grâce à la participation des parents et grands-parents…
Connaissez-vous le Cedoc ? C'est le centre de documentation, le centre d'accueil des petites et grandes questions. Un centre de recherches et de trouvailles, mais aussi un centre de compagnonnage spontané entre les plus jeunes et les aînés, un centre de travail serein hors de la classe.
C'est au dernier étage de la maison haute que vous trouverez l'équipe dynamique et travailleuse du Cedoc. Nous sommes des mamans et grand-mères avec mille idées et projets pour rendre le Cedoc accessible et répondre ainsi un maximum aux questions des enfants.
Comme chaque année, nous espérons avec impatience l'arrivée de nouveaux venus qui seraient comme nous désireux de guider les pas des petits et grands chercheurs... n'hésitez pas à monter pour participer à notre belle aventure !
Vous avez une demi-journée ou 2h de libre par semaine, par quinzaine ou par mois ; vous êtes curieux d'en savoir plus, peut-être candidat(e) pour le Cedoc ? N'hésitez pas à venir rencontrer une bénévole ou contactez-nous à l'adresse : cedoc@bruyeres.be

# LOGISTIQUE

La commission logistique est l'organe de l'ASBL Les Bruyères chargé de l'entretien de l'école et de ses abords.
Concrètement, c'est un groupe formé de parents et d'animateur.rices qui gère la planification et l'organisation des célèbres journées de travail, réparties tout au long de l'année et auxquelles vous êtes plus qu'invité.es à prendre part !
Pour rappel, lors de l'inscription de votre enfant à l'école des Bruyères, vous vous êtes engagés à contribuer au bon entretien de l'école.
Ces journées se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et détendue qui permet à chacun.e de découvrir l'école sous un autre angle et de partager quelques moments avec les animateurs et d'autres parents. La commission logistique prévoit toujours un bon repas et des animations sont prévues pour occuper vos enfants pendant que vous retroussez vos manches.
Actuellement l'effectif minimum nécessaire pour faire tourner cette commission est atteint ; si toutefois vous souhaitez vous investir et permettre à l'école de réaliser encore plus de projets, n'hésitez pas à contacter la commission : commission.logistique@bruyeres.be

# CROQUEZ-SAIN

Le croquez-sain est une commission qui organise pour tous les enfants des Bruyères, pendant les temps scolaires, de grandes et exceptionnelles collations collectives et festives. Dans la tradition des Bruyères, le Croquez-sain soutient actuellement deux moments importants de l'école : la Saint-Nicolas et la fête du printemps.

Ces matins-là, en général le mercredi, chaque enfant apporte une collation festive : SAINE, FAITE MAISON et respectueuse du vivant, elle peut être sucrée, contrairement à la collation quotidienne. De grands buffets sont dressés en maison basse, maison haute et en maternelle, pour une dégustation joyeuse et savoureuse pendant la récréation. Ce sont des moments de convivialité où nous invitons les enfants à savourer, s'arrêter, célébrer et à s'ouvrir à la diversité culinaire des différentes habitudes et cultures des familles des bruyères. C'est donc aussi l'occasion de partager son univers culinaire.

Ces jours-là, nous avons besoin d'aide ! Les parents sont les bienvenus pour réceptionner les plats, préparer les buffets, servir les enfants, ranger… et partager ensemble cette collation avec petits et grands.

Dates des Croquez-Sain :

- Saint-Nicolas : vendredi 5 décembre 2025
- Fête du printemps : mercredi I8 mars 2026

Vous désirez rejoindre l'équipe lors de ces évènements : croquezsain@bruyeres.be ou margdelimbourg@yahoo.com

# E-COM

Et si je rejoignais la e-com ?

La ecom s'occupe de la gestion du parc informatique de l'école des Bruyères qui comprend une septantaine d'ordinateurs, des imprimantes, un réseau et de très nombreux utilisateurs.

Notre commission intervient pour les petits et gros problèmes quotidiens sur les machines et le réseau mais elle réfléchit aussi à la gestion à long terme du parc, elle cherche des moyens pour obtenir du nouveau matériel (appels à projet et récupération), elle propose ses conseils aux différents utilisateurs (enseignants, autres commissions, directeur), etc.

Bienvenue à toute personne désireuse de nous rejoindre.

Merci de nous contacter à l'adresse ecom@bruyeres.be

# LA MAD

Salut ! Vous n'habitez pas très loin de l'école des Bruyères ? Vous seriez partants pour rendre un fier service à l'école, qui ne vous demanderait que quelques minutes de temps en temps ? La Commission MAD (pour "Mise À Disposition" des locaux, c'est-à-dire leur location pour des activités extérieures : cours de sport, weekend scouts, fêtes de famille, stages parascolaires...) cherche des volontaires, qui pourraient remettre les clés aux locataires (ou les récupérer) et effectuer un rapide état des lieux d'entrée et/ou de sortie, de temps en temps, en fonction de leurs disponibilités.

Les revenus dégagés par ces locations sont un apport financier précieux pour l'école des Bruyères. Inscrivez-vous sur la liste des personnes à qui nous pourrions proposer une brève "Mission MAD", lorsqu'elle se présente ! Et de laquelle vous pourrez vous charger uniquement si cela vous arrange...

Pas de compétence particulière nécessaire, juste habiter pas trop loin de l'école, idéalement dans le quartier, et être disponible de temps en temps, en soirée ou le week-end. Les 'missions' sont réparties au cas par cas en fonction des disponibilités de chacun. Idéal pour les personnes souhaitant s'impliquer, même si elles n'ont qu'un temps limité à consacrer !

Pour intégrer la joyeuse équipe, contactez Aline via mise.a.disposition@bruyeres.be.

PS : si vous cherchez une salle à louer, la MAD fait un prix réduit pour les parents de l'école.

# TEMPS LIBRE

L'accueil temps libre est un service organisé par l'école et géré par l'équipe ATL. Afin d'en préserver l'aspect qualitatif, nous vous rappelons que la garderie n'est pas une plaine de jeux ouverte à tous. La charte des règles de vie de l'école reste le document de référence durant l'accueil temps libres.

La récréation du temps de midi, la sieste en maternelle entre I2h40 et I3h40, et le temps libre d'après I5h30 sont des temps gérés par l'équipe ATL.

Organisation de la garderie:

- À partir de I5h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et à partir de IIh40 le mercredi, tous les enfants encore à l'école sont sous la responsabilité des animateurs de la garderie et donc de l'école.
- La garderie a lieu: en cour maternelle, en cour basse pour les PI-P2-P3 et en cour haute pour les P4-P5-P6.
- Dès I6h30, le temps libre devient payant et tous les enfants présents se rendent dans le hall des maternelles pour y passer la suite de la garderie.
- L'accueil temps libre se termine à I8h précises, excepté le mercredi, où le temps libre est clôturé à I4h.

Les enfants quittent l'école uniquement :

- en présence de leurs parents ;
- s'il s'agit d'une autre personne, il est important que vous en avertissiez la garderie auparavant (0476/53.29.I3) ;
- avec "un contrat d'autonomie" signé par les parents et l'enfant lui-même, déchargeant l'école de sa responsabilité à l'égard de ces enfants.

Au moment de leur départ, tous les enfants (parents) sont tenus de se désinscrire auprès de l'ATL, s'occupant des cartes ou des badges, faute de quoi la carte sera pointée jusqu'à I8 h (I4 h le mercredi).

Participation aux frais de la garderie :

La garderie est gratuite de I5h30 à I6h30. Dès I6h30, elle vous coûtera :

- I,20 euros la demi-heure pour le Ier enfant
- 0,60 euros la demi-heure pour le 2e enfant fréquentant la garderie
- 0,20 euros la demi-heure pour le 3e enfant fréquentant la garderie

# TEMPS LIBRE²

Commission Temps Libre -

Les badges de la garderie

Suite à une décision d'AG (2018), un badge est accroché sur le cartable de chaque enfant de l'école. Ce badge permet à l'équipe ATL de comptabiliser le nombre d'enfants inscrits en garderie et le temps que ceux-ci y passent de manière précise.

Seuls le prénom et le nom sont repris comme information sur le badge. Ces données sont sécurisées et uniquement reprises dans le listing de la base de données de la CTL.

Vous avez des questions ? Prenez contact avec Isabelle ou Jaime: isabellejara@gmail.com ; garderie@bruyeres.be

# PARASCOLAIRES

# ET D'AUTRES ENCORE...

- Fabrik -

Nous recherchons activement de nouveaux membres !

- Commission Fêtes -